

HONORAIRES

des soins remboursables les plus courants

Hôpital de la Citadelle

Numéro INAMI : 71041216

DISPENSATEUR DE SOINS
CONVENTIONNE

Tarifs valides à partir du 01/01/2026

		Intervention + ticket modérateur	Intervention INAMI	À charge du patient
DESCRIPTION DES SOINS		HONORAIRES	INTERVENTION INAMI	TICKET MODERATEUR PATIENT
Séance de bilan initial * Code nomenclature : 701013	Non Bim	45.38 €	37.88 €	7.50 €
	Bim	45.38 €	42.38 €	3.00 €
Séance individuelle 30 minutes ** Code nomenclature : 711314, 712316, 713311, 714313, 717312, 718314, 719316, 721313, 729315, 723310, 724312, 725314, 726316, 727311, 728313, 733316	Non Bim	38.37 €	32.87 €	5.50 €
	Bim	38.37 €	36.37 €	2.00 €
Séance individuelle 60 minutes Code nomenclature : 712611, 714615, 711616, 733611	Non Bim	77.05 €	66.05 €	11.00 €
	Bim	77.05 €	72.55 €	4.50 €
Guidance parentale individuelle 60 minutes Code nomenclature : 711012, 711115, 711211, 712014, 712110, 712213	Non Bim	77.05 €	66.05 €	11.00 €
	Bim	77.05 €	72.55 €	4.50 €
Guidance parentale collective 90 minutes Code nomenclature : 713016, 713112, 713215, 714011, 714114, 714210	Non Bim	32.89 €	27.39 €	5.50 €
	Bim	32.89 €	30.89 €	2.00 €

* Le bilan initial est remboursé uniquement lorsqu'il est suivi par un traitement pris en charge par l'assurance obligatoire soins de santé.

** Les séances à l'école sont soumises à un montant total et à une intervention INAMI différents. Si vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez les poser à votre dispensateur de soins.

?

Conventionné Un dispensateur de soins conventionné suit les tarifs de l'INAMI

Non Bim Bénéficiaire sans intervention majorée

Bim Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

Honoraire Montant que vous payez pour les prestations dispensées par le dispensateur de soins. Il se compose de l'intervention INAMI et du ticket modérateur.

Intervention INAMI Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge

Ticket modérateur patient Partie maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, aussi appelée « part personnelle ».

€

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Les honoraires. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI
OU

Uniquement le ticket modérateur si le dispensateur applique le tiers payant

!

Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement, et si ces conditions de remboursement sont remplies.

En dehors de ces situations, votre dispensateur de soins peut demander des honoraires différents. Vous devez en être informé au préalable.

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.

**Logopède
Conventionné**

Prestataire de soins	Numéro INAMI	Numéro BCE
BELHANAFI LÉA	60764065	
DELSEMME DANIELLE	58278687	
HOUDY MARINE	60343106	
LAMARCHE LYDWINE	58055092	
LÉONARD CÉLINE	58971941	
MAES JOSIANE	58158725	
MELEDJE YEHI	60511073	
PLUYMERS NATHALIE	60008950	
RIGO CATHERINE	58933042	
SORLET AURÉLIE	60020729	

HONORAIRES

des soins remboursables les plus courants

Hôpital de la Citadelle

Numéro INAMI : 71041216

DISPENSATEUR DE SOINS
CONVENTIONNE

Tarifs valides à partir du 01/01/2026

		Intervention + ticket modérateur	Intervention INAMI	À charge du patient
DESCRIPTION DES SOINS		HONORAIRES	INTERVENTION INAMI	TICKET MODERATEUR PATIENT
Séance de bilan initial * Code nomenclature : 701013	Non Bim	45.38 €	37.88 €	7.50 €
	Bim	45.38 €	42.38 €	3.00 €
Séance individuelle 30 minutes ** Code nomenclature : 711314, 712316, 713311, 714313, 717312, 718314, 719316, 721313, 729315, 723310, 724312, 725314, 726316, 727311, 728313, 733316	Non Bim	38.37 €	32.87 €	5.50 €
	Bim	38.37 €	36.37 €	2.00 €
Séance individuelle 60 minutes Code nomenclature : 712611, 714615, 711616, 733611	Non Bim	77.05 €	66.05 €	11.00 €
	Bim	77.05 €	72.55 €	4.50 €
Guidance parentale individuelle 60 minutes Code nomenclature : 711012, 711115, 711211, 712014, 712110, 712213	Non Bim	77.05 €	66.05 €	11.00 €
	Bim	77.05 €	72.55 €	4.50 €
Guidance parentale collective 90 minutes Code nomenclature : 713016, 713112, 713215, 714011, 714114, 714210	Non Bim	32.89 €	27.39 €	5.50 €
	Bim	32.89 €	30.89 €	2.00 €

* Le bilan initial est remboursé uniquement lorsqu'il est suivi par un traitement pris en charge par l'assurance obligatoire soins de santé.

** Les séances à l'école sont soumises à un montant total et à une intervention INAMI différents. Si vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez les poser à votre dispensateur de soins.

?

Conventionné Un dispensateur de soins conventionné suit les tarifs de l'INAMI

Non Bim Bénéficiaire sans intervention majorée

Bim Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

Honoraire Montant que vous payez pour les prestations dispensées par le dispensateur de soins. Il se compose de l'intervention INAMI et du ticket modérateur.

Intervention INAMI Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge

Ticket modérateur patient Partie maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, aussi appelée « part personnelle ».

€

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Les honoraires. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI
OU

Uniquement le ticket modérateur si le dispensateur applique le tiers payant

!

Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement, et si ces conditions de remboursement sont remplies.

En dehors de ces situations, votre dispensateur de soins peut demander des honoraires différents. Vous devez en être informé au préalable.

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.

**Logopède
Conventionné**

Prestataire de soins	Numéro INAMI	Numéro BCE
BELHANAFI LÉA	60764065	
DELSEMME DANIELLE	58278687	
HOUDY MARINE	60343106	
LAMARCHE LYDWINE	58055092	
LÉONARD CÉLINE	58971941	
MAES JOSIANE	58158725	
MELEDJE YEHI	60511073	
PLUYMERS NATHALIE	60008950	
RIGO CATHERINE	58933042	
SORLET AURÉLIE	60020729	

HONORAIRES

des soins remboursables les plus courants

Hôpital de la Citadelle

Numéro INAMI : 71041216

DISPENSATEUR DE SOINS
CONVENTIONNE

Tarifs valides à partir du 01/01/2026

		Intervention + ticket modérateur	Intervention INAMI	À charge du patient
DESCRIPTION DES SOINS		HONORAIRES	INTERVENTION INAMI	TICKET MODERATEUR PATIENT
Séance de bilan initial * Code nomenclature : 701013	Non Bim	45.38 €	37.88 €	7.50 €
	Bim	45.38 €	42.38 €	3.00 €
Séance individuelle 30 minutes ** Code nomenclature : 711314, 712316, 713311, 714313, 717312, 718314, 719316, 721313, 729315, 723310, 724312, 725314, 726316, 727311, 728313, 733316	Non Bim	38.37 €	32.87 €	5.50 €
	Bim	38.37 €	36.37 €	2.00 €
Séance individuelle 60 minutes Code nomenclature : 712611, 714615, 711616, 733611	Non Bim	77.05 €	66.05 €	11.00 €
	Bim	77.05 €	72.55 €	4.50 €
Guidance parentale individuelle 60 minutes Code nomenclature : 711012, 711115, 711211, 712014, 712110, 712213	Non Bim	77.05 €	66.05 €	11.00 €
	Bim	77.05 €	72.55 €	4.50 €
Guidance parentale collective 90 minutes Code nomenclature : 713016, 713112, 713215, 714011, 714114, 714210	Non Bim	32.89 €	27.39 €	5.50 €
	Bim	32.89 €	30.89 €	2.00 €

* Le bilan initial est remboursé uniquement lorsqu'il est suivi par un traitement pris en charge par l'assurance obligatoire soins de santé.

** Les séances à l'école sont soumises à un montant total et à une intervention INAMI différents. Si vous avez des questions supplémentaires, vous pouvez les poser à votre dispensateur de soins.

?

Conventionné Un dispensateur de soins conventionné suit les tarifs de l'INAMI

Non Bim Bénéficiaire sans intervention majorée

Bim Personne qui a droit à une intervention plus élevée de l'INAMI (bénéficiaire de l'intervention majorée).

Honoraire Montant que vous payez pour les prestations dispensées par le dispensateur de soins. Il se compose de l'intervention INAMI et du ticket modérateur.

Intervention INAMI Partie de l'honoraire que l'assurance obligatoire soins de santé prend en charge

Ticket modérateur patient Partie maximale de l'honoraire que vous prenez en charge, aussi appelée « part personnelle ».

€

Que payez-vous chez le dispensateur de soins ?

Les honoraires. Votre mutualité vous rembourse ensuite le montant de l'intervention de l'INAMI OU

Uniquement le ticket modérateur si le dispensateur applique le tiers payant

!

Ces tarifs s'appliquent uniquement aux personnes assurées auprès de l'assurance obligatoire soins de santé qui remplissent toutes les conditions de remboursement, et si ces conditions de remboursement sont remplies.

En dehors de ces situations, votre dispensateur de soins peut demander des honoraires différents. Vous devez en être informé au préalable.

Vous avez le droit d'obtenir toute information quant aux répercussions financières des soins.

**Logopède
Conventionné**

Prestataire de soins	Numéro INAMI	Numéro BCE
BELHANAFI LÉA	60764065	
DELSEMME DANIELLE	58278687	
HOUDY MARINE	60343106	
LAMARCHE LYDWINE	58055092	
LÉONARD CÉLINE	58971941	
MAES JOSIANE	58158725	
MELEDJE YEHI	60511073	
PLUYMERS NATHALIE	60008950	
RIGO CATHERINE	58933042	
SORLET AURÉLIE	60020729	